

N° 6 - mai 2008

LES CAHIERS DU *Patrimoine* Graulhet

Vitrines et enseignes

**La fonction commerciale de la ville :
un héritage médiéval**

Dès sa fondation au Moyen Âge, la ville de Graulhet fut un lieu d'échanges commerciaux. Située au carrefour de plusieurs grandes voies, elle joua un rôle important dans le développement de commerces et l'approvisionnement des Graulhétos : produits de la campagne pour les citadins, produits manufacturés pour les gens des campagnes...

Si les vitrines en applique du XIX^e siècle sont les plus présentes, il ne reste aujourd'hui que quelques rares devantures beaucoup plus anciennes, hélas à l'abandon.

Les rues du centre de la ville révèlent, à qui sait prendre le temps de regarder, de nombreux vestiges de boutiques d'artisans et d'échoppes d'antan. Une ancienne vitrine, un décor peint sur la façade, une enseigne muette, une devanture en bois rappellent qu'autrefois la ville était plus animée. Commerces et cafés étaient lieux de rencontres et de relations sociales.

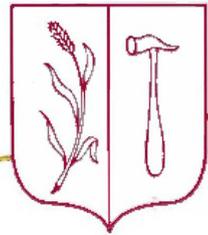
Bien que déplacés et modifiés par les normes imposées, les marchés investissent, deux fois par semaine, certaines places de la ville. Lieux de rencontre entre citadins et ruraux, les marchés du jeudi et du dimanche matin font partie des pratiques inscrites dans la tradition de Graulhet.

À LA DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE DE GRAULHET...

La présente collection a pour ambition d'offrir aux Graulhétos et à leurs visiteurs un nouveau regard sur le patrimoine exceptionnel, mais aussi tellement menacé de la commune, véritable encyclopédie de l'Art de Bâtir et de l'Art de Vivre de la Préhistoire à nos jours.

Ce cahier a l'ambition de faire (re)découvrir la richesse et la diversité des devantures commerciales qui participent largement à l'image attractive et au pittoresque du centre ancien.

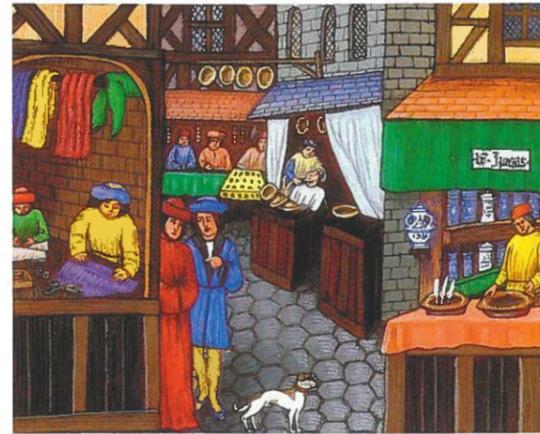
Qu'elles soient médiévales ou plus modernes, les boutiques offrent leur vitrine au regard du passant tout en cherchant à le retenir...



LES ÉCHOPPES DU MOYEN ÂGE ET DE LA RENAISSANCE

Bâti et devanture ne font qu'un

Au Moyen Âge, tous les achats se font dans la rue, devant l'appui de la boutique, l'acheteur restant dehors et le marchand à l'intérieur : la boutique est un magasin dans lequel le client ne rentre que pour traiter d'affaires. Souvent un arrière-magasin (ouvroir) est annexé à la boutique : les ouvriers et apprentis travaillent soit dans l'ouvroir, soit dans la boutique elle-même.



La boutique médiévale se compose généralement d'une salle s'ouvrant sur la rue par un ou plusieurs percements dont la forme est conditionnée par l'espacement du colombage : les ouvertures sont aménagées par évidement (total ou partiel) entre les pans de bois. Elle est fermée par un muret (en brique ou en bois, plus rarement en pierre) en partie basse, qui sert d'étal et s'interrompt pour dégager l'entrée, et par des volets en bois. Attachés à l'appui, les volets inférieurs s'abattent en dehors pour former un étalage ; les volets supérieurs se relèvent pour servir d'auvent.

Les échoppes médiévales du quartier Panessac

Au Moyen Âge, le quartier Panessac comptait plusieurs échoppes dont ne subsistent aujourd'hui que quelques rares vestiges visibles (notamment à proximité de la Porte du Gouch).

A cette époque, aucun effet d'esthétique ou d'appel n'est particulièrement recherché. Lorsqu'elles existent, les enseignes en potence (en fer forgé ou métal découpé) sont accrochées aux maisons ou sur les boutiques ; elles représentent les métiers des artisans : boulangers, bouchers, tonneliers, potiers, forgerons, chaudronniers, maîtres maçons, charpentiers, couvreurs, tailleurs de pierres, verriers, architectes, drapiers...

Le samedi, le commerce de détail cesse pour se rassembler à la halle (qui se dressait au cœur de la ville médiévale, accolée à la chapelle romane, face à l'Hostellerie du Lion d'Or). Lieu d'échanges marchands par excellence, la halle de Panessac disparut lors de la démolition de l'église primitive, en 1848.



Croquis d'une boutique médiévale de Cordes (Violet-le-Duc)

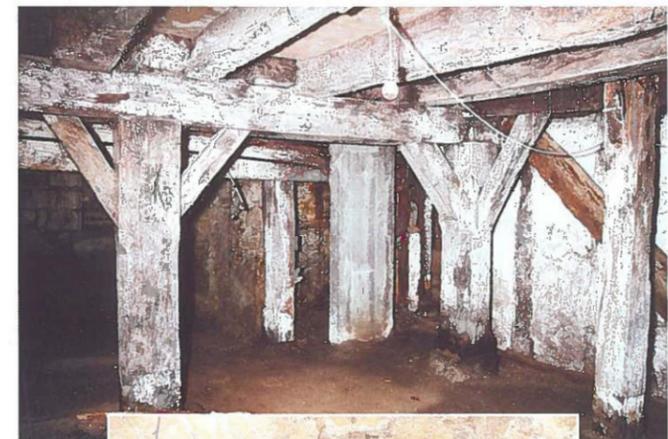
L'HOTELLERIE DU LION D'OR dite Maison du Tondeur de Chien

La ville ancienne abritait également des activités liées à l'hébergement. Relais de poste, auberge, logis et restauration faisaient partie des services marchands proposés dans la ville.

Le plus bel édifice consacré à cette fonction est l'Hostellerie du Lion d'Or, monument historique classé, appelée aussi Maison du Tondeur de Chien par les habitants du quartier du fait de la silhouette animale, singulière et équivoque, sculptée sur le linteau de la porte d'entrée principale.

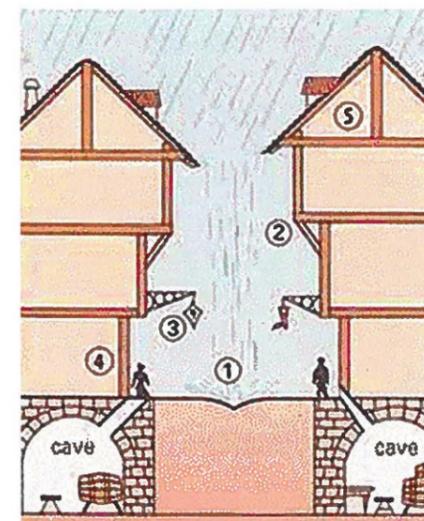


Les attelages étaient accueillis dans la partie arrière du bâtiment, comme en attestent les mangeoires et abreuvoirs. Les pièces d'apparat du devant abritaient le couvert. Aux étages étaient aménagées les chambres. Dans la cour intérieure se trouve un puits.



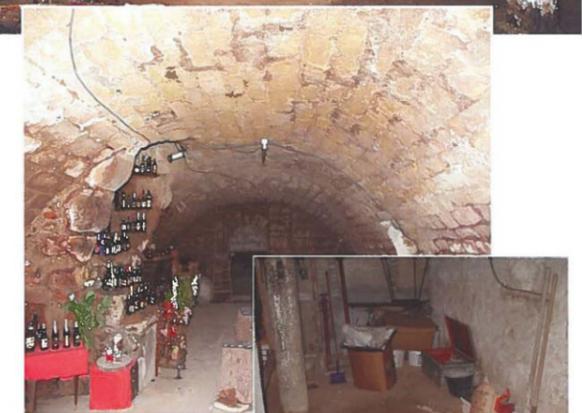
LES CAVES : stockage des denrées

La plupart des maisons du quartier médiéval dispose d'une cave, creusée dans la roche ou bâtie, souvent voûtée ou couverte d'un lourd plancher reposant sur d'imposants piliers de bois.

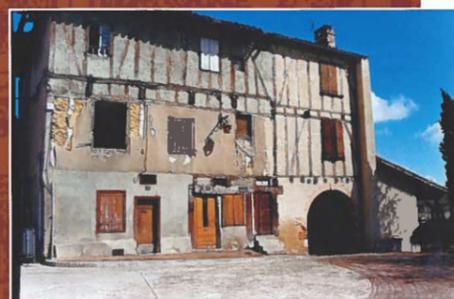


Indispensable pour l'approvisionnement des habitants et le stockage des denrées et des marchandises des boutiques, les caves du quartier Panessac recèlent généralement un puits et un ou plusieurs silos pour le stockage des denrées (céréales, huile, vin).

L'une d'entre elles abrite encore un pressoir, témoignant de leur rôle dans le quotidien des habitants.



Du Moyen Âge à la Renaissance, commerce et artisanat ont souvent occupé des surfaces restreintes du rez-de-chaussée des maisons de ville. La faible emprise au sol du bâti, caractéristique de la ville médiévale, et la forte épaisseur des murs limitent souvent les percements au niveau de la rue.



En dehors de l'enceinte médiévale, des marchés investissent régulièrement certaines places de la ville, offrant aux différents commerces itinérants un espace commercial de qualité.



Extrait du Cadastre Napoléonien (1831)

L'IMPLANTATION ÉPHÉMÈRE DE COMMERCES: les marchés dans la ville

Le Mercadial

Justement nommée, cette place se situe au niveau de l'ancienne «porte de la Barbacane», aux abords immédiats du quartier Panessac. Aménagée initialement sur la rive gauche du Verdaussou, cette place fut agrandie lors de la canalisation du ruisseau et le comblement partiel du profond ravin qui délimitait la ville médiévale.



Cliché A. Traucel

72. - GRAULHET

LES MARCHÉS

7^e Série - N° 75 - Phototypie Labouche Frères, Toulouse

Le Jourdain

Aménagée en contrebas de l'ancien château de la cité médiévale, à l'emplacement des marécages du Jourdain, la place publique du Foirail offre un vaste espace, comme l'indique le Cadastre Napoléonien établi en 1831.

Cette large esplanade plantée de grands arbres est bordée d'une enfilade de magasins et commerces aménagés sous la terrasse du château dans la deuxième moitié du XIX^e siècle.



GRAULHET. — Promenade du Château

CLICHÉ BODINARD, GRAULHET

La Halle aux grains

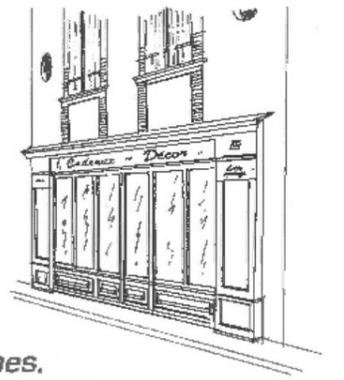
Construite en 1864 à l'emplacement de l'église de Saint-Projet ravagée par un incendie, la halle abritait jusqu'à sa regrettable démolition en 1973 un marché très pittoresque dédié aux productions de la campagne environnante: volailles et lapins, légumes, ail rose...



Graulhet La Halle aux Grains

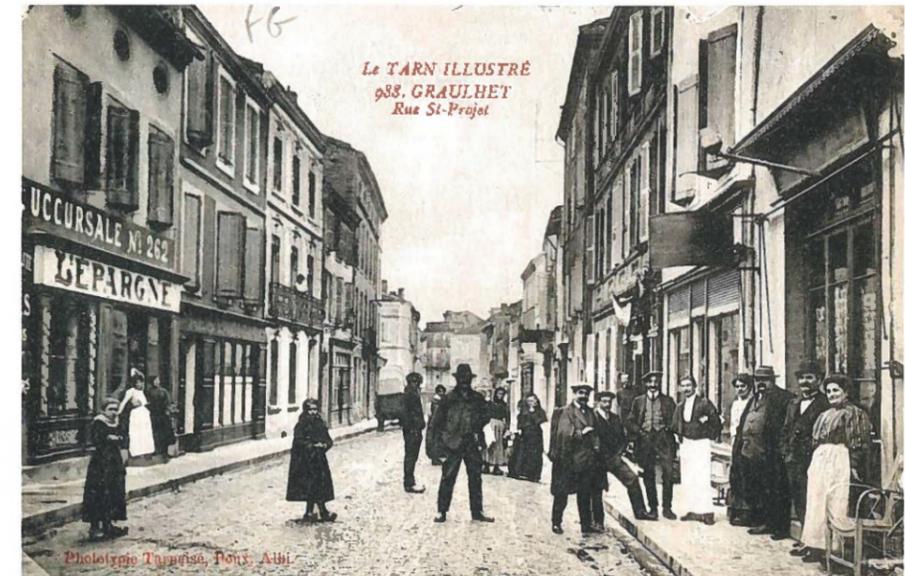
Les commerces des faubourgs des XVIII^e et XIX^e siècles

Le développement des faubourgs s'est accompagné de la multiplication de commerces. Aménagés au rez-de-chaussée des maisons d'habitation, ils ont modelé le paysage des quartiers de la ville par la composition et les couleurs de leurs devantures et enseignes.



La création de vitrines: lumière et transparence

Au XIX^e siècle, le développement des techniques verrières et de la fonderie va permettre de libérer les boutiques des contraintes liées à la structure du bâti (pierre, charpente). L'utilisation des colonnes en fonte supportant des poutrelles métalliques favorise l'ouverture de l'espace commercial sur la rue. L'adoption de grands vitrages offre plus de lumière et de transparence.



LE TARN ILLUSTRÉ
988. GRAULHET
Rue St-Projet

Phototypie Tarnoise, PONS, ALBI

Les devantures en applique: le souci du décor et de l'esthétique

Les appliques en bois, créées vers la fin du XVIII^e siècle, sont alors d'un emploi très fréquent. La plupart sont des modèles aux formes simples, en saillie par rapport au nu de la façade. Les panneaux latéraux ouvrants reçoivent les volets de fermetures. Le bandeau supérieur, souvent

mouluré et couvert d'une casquette en zinc, porte l'enseigne peinte du magasin.

Certaines devantures font appel à des motifs de boiseries empruntés à l'architecture gothique ou classique (personnages, chapiteaux, frontons, pilastres, corniches...), sculptés dans la masse.

Les devantures en applique occupent souvent la totalité de la largeur de la façade et montent parfois en étage

jusqu'à un entresol. Le bois est systématiquement peint pour assurer sa protection.

Les grands vitrages ont suggéré divers systèmes de protection contre le soleil, notamment dans le cas de cafés où il pouvait incommoder les usagers. Il s'agit généralement d'une marquise avec bandeau ouvragé en zinc, supportant des stores verticaux en toile (écru ou rayée).



Graulhet Carrefour St Projet

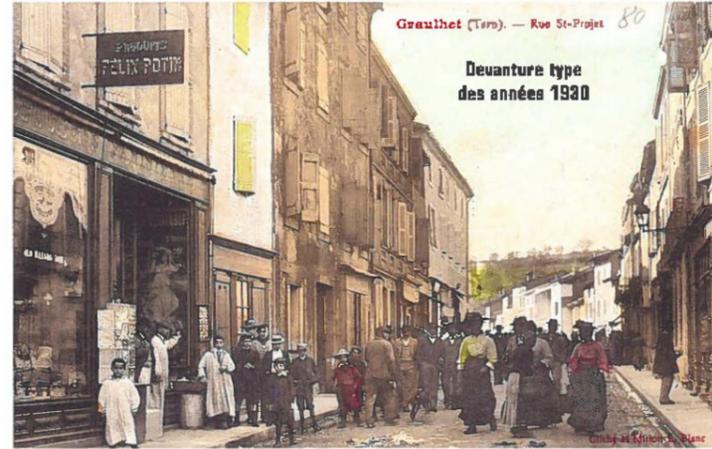


LE TARN ILLUSTRÉ
997. GRAULHET — Boulevard Gambetta

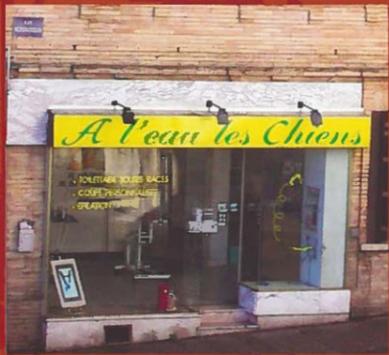
Quelles que soient les époques, les devantures des commerces ont toujours repris les principes des courants architecturaux en vigueur : formes, matériaux...

LES VITRINES DU XX^e SIÈCLE

Peu représenté dans le département du Tarn, le **style Art Nouveau** tranche singulièrement par sa légèreté avec la rigueur et les formes classiques des époques antérieures. La rigueur revient avec le **style Art Déco** et ses motifs très géométriques, représenté seulement par deux vitrines...



Graulhet (Tarn). — Rue St-Projet 80
Devanture type des années 1930



Au début des années 1970 apparaissent les premières transformations importantes. Concurrencé par les grandes surfaces, le petit commerce de proximité doit se renouveler sans cesse pour s'adapter. Les bouleversements de la société touchent aussi le secteur commercial du fait de l'apparition de nouveaux matériaux et techniques : originalité, simplicité des formes, ouverture maximale sur l'extérieur...



Béton, aluminium et double vitrage

Dès les années 1970, construction et architecture commerciales se modifient considérablement par l'emploi massif du béton armé pour les grandes portées. L'apparition de l'aluminium assure la rigidité des menuiseries, la résistance aux intempéries et la création de double vitrage de grande surface. Aussi, de nombreux rez-de-chaussée sont éventrés et les baies traditionnelles remplacées par de grandes surfaces vitrées.



Une recherche esthétique : entre tradition et modernité

Dès la fin du XX^e siècle, on constate un regain d'intérêt porté à l'esthétique des devantures, sans doute par réaction aux excès des années passées. Ainsi, certains commerces reviennent à un traitement de vitrines plus « traditionnel » faisant appel à des ensembles menuisés en saillie ou à des décors moulurés (consoles, colonnes, corniches...).



Restaurer une devanture commerciale ancienne

Témoins discrets de l'époque florissante de la ville commerçante, les anciennes devantures offrent un intérêt esthétique et architectural indéniable et participent largement à la qualité des espaces publics. Malheureusement, rares sont celles qui ont subsisté lors des opérations de rénovation depuis les années 1970, généralisant notamment les grands vitrages et le béton.



Les devantures anciennes témoignent de leur époque

Les devantures menuisées anciennes encore en place doivent être conservées et restaurées, en tant qu'éléments de **patrimoine historique, culturel et économique**.

La plupart des vitrines anciennes de Graulhet sont en applique, constituées d'un coffrage de bois mouluré, généralement composé d'un bandeau soutenu par des piédroits à l'intérieur desquels se replient, lorsqu'ils existent encore, des volets (panneaux) en bois.



Ces ouvrages en place peuvent servir d'exemples pour la création de devantures plus modernes lorsque le rez-de-chaussée ne présente aucun intérêt architectural.



Une simple remise en teintes suffit pour mettre en valeur ce patrimoine commercial

Lorsque son état le permet, l'ensemble menuisé doit être conservé et restauré. Le cas échéant, il est souhaitable de prévoir son remplacement à l'identique.

La mise en valeur de la devanture ancienne passe par le choix d'une ou plusieurs teintes du nuancier, en harmonie avec l'immeuble.



Palette de couleurs

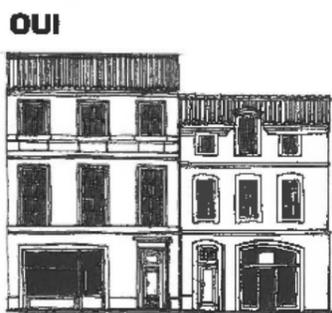
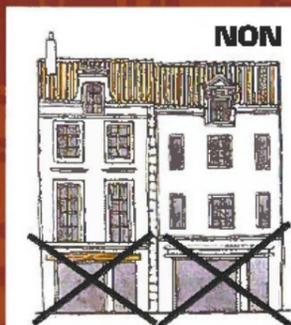


Le local commercial fait partie intégrante de l'immeuble. Pour qu'il soit le plus accueillant possible, tout nouveau commerce doit impérativement tenir compte et tirer profit des spécificités architecturales de l'immeuble dans lequel il s'implante.

Réhabiliter ou créer de nouvelles vitrines en centre ancien

Respecter l'architecture de l'immeuble

Les devantures participent à l'unité de la rue et contribuent à la cohérence de ses ambiances, notamment par le rythme du parcellaire (verticalité), les hauteurs d'étages (horizontalité) et l'alignement des façades, ainsi que par l'axe des percements et la symétrie de la façade.



La structure de l'immeuble doit apparaître au rez-de-chaussée

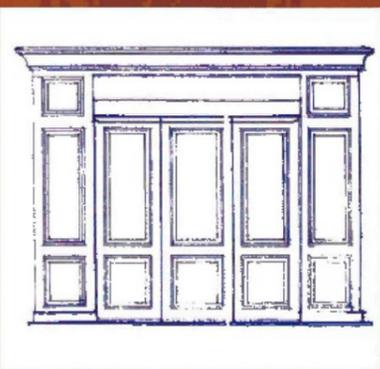
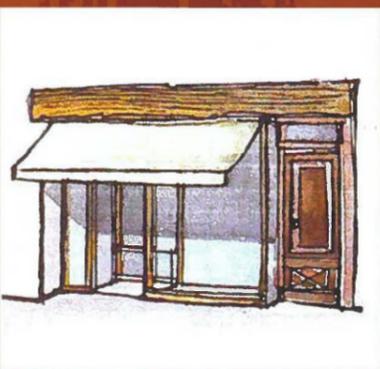
C'est la composition de la façade, en particulier les axes verticaux (piliers, arcs, corniches, cordon séparant le rez-de-chaussée du premier étage...),

qui détermine l'organisation de la nouvelle devanture.

Les pleins et les vides doivent alterner en conservant des proportions convenables. Les percements ou leurs fractionnements doivent être centrés et alignés suivant les axes de composition de la façade de l'immeuble (superposition des baies d'un étage à l'autre).

Respecter le parcellaire et l'accès aux étages supérieurs

Malgré l'importance donnée au local commercial et à l'impact visuel de sa devanture, plus encore dans le cas de regroupement du rez-de-chaussée de plusieurs immeubles, il convient de préserver un accès aux étages, indispensable pour leur usage (habitation, bureau, etc.). Quel que soit le parti architectural choisi, la porte d'accès aux étages doit être traitée comme un élément distinct et autonome du reste de la vitrine.



Etant donné la fragilité et la subtilité de l'harmonie des façades du centre ancien de Graulhet, il ne peut y avoir de règle absolue. Chaque commerce doit être traité au cas par cas.

Protéger tout en préservant l'harmonie et le rythme de la façade

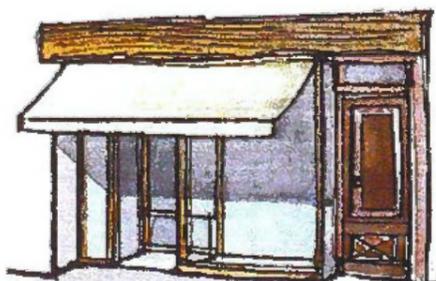
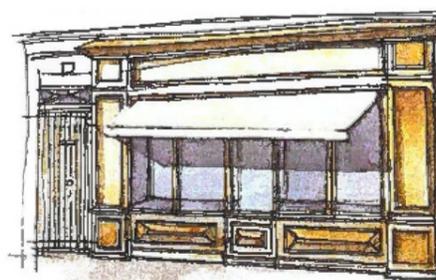
Tout système de protection et de fermeture (stores, grilles, etc.) doit être en parfaite cohérence avec l'esthétique de la façade et de la devanture, participant ainsi à la qualité de l'ensemble.

Les stores et bannes

Les stores jouent un rôle important dans l'image définitive du commerce: son emplacement ne peut s'envisager indépendamment du reste de la composition du rez-de-chaussée.



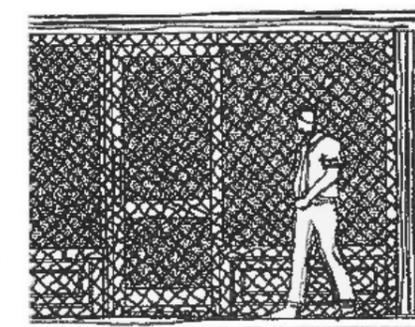
Le store doit s'intégrer en largeur et en épaisseur à l'intérieur de chaque baie et n'est pas posé en saillie sur l'extérieur.



Dans certains cas, il est recommandé de faire des recherches d'archives pour retrouver au plus près l'aspect d'origine.

Les rideaux de protection

Pour assurer l'esthétique du rez-de-chaussée commercial, le dispositif de fermeture doit être intégré au projet de restauration, réhabilitation ou création de la devanture.



Seules sont autorisées les grilles ajourées ou microperforées, ou les ferronneries, disposées derrière la vitrine.

Les matériaux brillants et les rideaux métalliques pleins sont interdits.



L'insertion des mécanismes des bâches, stores et grilles est à rechercher par une pose à l'intérieur des commerces ou, à défaut, à l'extérieur dans l'encadrement des vitrines. Dans tous les cas, ces éléments ne dépasseront pas la largeur des ouvertures.

Dans le cas d'anciennes devantures en bois, le meilleur système de fermeture est celui de volets (panneautages) de bois renfermant la baie, repliables dans les caissons latéraux ou amovibles sur les parties ouvrantes.



Les façades commerciales sont l'un des tout premiers éléments du paysage de la ville qui attirent et accueillent le visiteur et façonnent le cadre de vie des habitants du quartier. Lorsque cesse l'activité du commerce, préserver la devanture répond au mieux aux besoins d'une pièce à vivre moderne.

Conserver une devanture pour aménager une pièce d'habitation au rez-de-chaussée

Conserver l'âme du bâti et les particularités du paysage urbain

La devanture ancienne fait partie du bâti, sa restauration contribue à la conservation de l'âme du centre historique. Offrant des qualités en terme de composition de la façade et d'éclairage, la devanture ancienne judicieusement restaurée offre, dans le cas de conversion d'usage du rez-de-chaussée, de nombreux avantages :

- Favoriser la pénétration maximale de lumière,
- Renforcer l'esthétique et la valeur patrimoniale de l'immeuble et du quartier,
- Réduire les coûts de travaux (y compris dans le cas de l'implantation d'une baie moderne à l'intérieur pour améliorer les qualités d'isolation de l'ouverture),
- Mobiliser d'éventuelles aides financières au titre de la préservation du patrimoine bâti ancien.



Mettre en place un système d'isolation et d'occultation des baies

Pour améliorer la fermeture et l'isolation thermique et phonique de la devanture, la pose intérieure d'un châssis présente le triple intérêt de préserver l'éclairage maximal de la pièce, d'offrir la meilleure isolation et de constituer une petite dépendance de type serre.

Toiletter l'existant

Sauf exceptions motivées de certaines devantures existantes, il convient de supprimer tout élément incongru (coffrages, placages de matériaux, etc.) venant en applique qui occulte les parties d'origine du bâtiment et de restaurer les éléments porteurs (arcades, piliers, linteaux...) en respectant le nu d'origine de la maçonnerie.

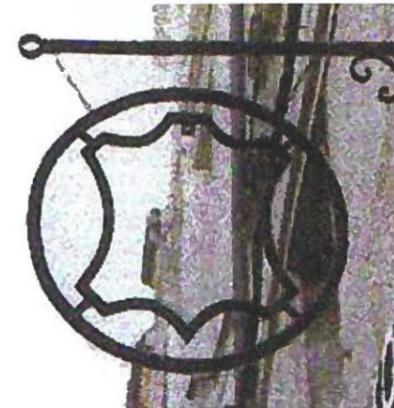


LES ENSEIGNES : un emblème de qualité en centre ancien

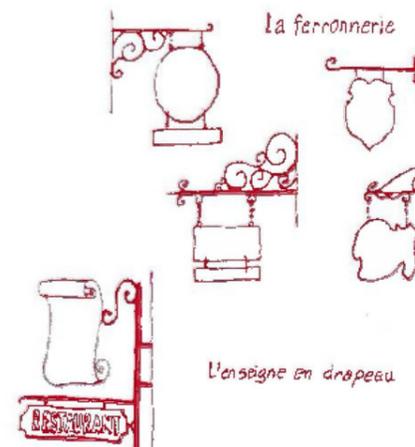
Parallèlement aux profonds changements de l'aspect des vitrines, les enseignes se sont modernisées et uniformisées, perdant un peu de leur âme et avec elle un peu celle de la ville. De simple accompagnement, elles sont devenues trop souvent voyantes et outrancières dans leurs formes et dessins. De rares, elles sont passées à la profusion, masquant souvent par leur nombre, l'insuffisante adaptation des commerces aux contraintes actuelles.

Simples et peu nombreuses, les enseignes sont plus efficaces

Pendant des siècles et quelles que fussent les régions, les enseignes, lorsqu'elles existaient, car elles n'étaient pas systématiques, consistaient dans la quasi totalité des cas en des éléments sobres et fortement limités en nombre : une par activité.



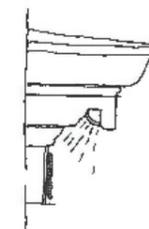
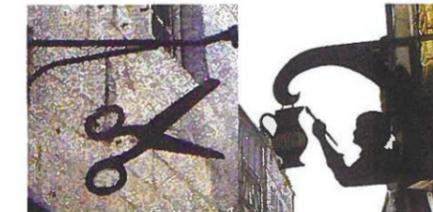
Les enseignes perpendiculaires étaient constituées de simples potences de fer forgé supportant des tôles découpées et peintes ou des panneaux de bois peints.



Les enseignes parallèles étaient le plus souvent peintes directement sur l'enduit de la façade au même titre que les décors peints. Elles pouvaient également être peintes sur la devanture lorsqu'il s'agissait d'une vitrine en applique.

L'aspect des enseignes doit tenir compte des bâtiments voisins et du quartier

Epoque de construction de l'immeuble, caractéristiques architecturales, modénature et insertion dans l'environnement bâti immédiat doivent absolument guider le choix du concepteur et du commerçant.



En règle générale, l'éclairage doit être indirect.

Les fixations sont posées dans les joints de la pierre ou de la brique afin de ne pas altérer les matériaux. En aucun cas, ces inscriptions ne doivent dépasser le niveau supérieur de la devanture (ou le niveau bas du premier étage) ni masquer les détails architecturaux.

Les couleurs criardes sont proscrites

Les matériaux de l'enseigne seront utilisés avec un souci de cohérence par rapport à l'ensemble de la façade.



Lorsque la devanture est un coffrage de bois, elle doit être peinte directement sur le bandeau supérieur ou réalisée en lettres découpées.

Autrement, elle doit être placée soit à plat sur la façade de l'immeuble, soit sur la partie supérieure de la devanture, soit collée directement sur la vitrine, soit sur le lambrequin du store.

Renforcer l'attractivité commerciale du centre ancien : vers de nouvelles pratiques de la ville...

Renforcer les spécificités patrimoniales du centre historique pour rendre cet espace commercial unique et attractif

En centre-ville, c'est la qualité de l'intégration d'un commerce dans son environnement bâti immédiat qui le singularise et qui rend à la pratique du lèche-vitrine tous ses plaisirs : accueil, esthétique, convivialité...

L'attractivité commerciale repose en grande partie sur la qualité architecturale de l'immeuble et au respect de sa structure, de ses matériaux d'origine et de ses couleurs. Elle est aussi liée à la qualité des vitrines, des enseignes et de la mise en lumière.



Respecter l'espace urbain dans lequel s'insèrent les commerces

Lieu de passage et d'échange, la rue est représentative de la ville. La cohérence de son paysage découle des caractéristiques architecturales des façades

d'immeubles. Les rez-de-chaussée et leurs devantures commerciales ne doivent pas interrompre le rythme donné par les séquences définies par les lignes de verticalité de l'architecture (parcellaire, axe de symétrie des façades, etc.) : l'espace urbain créé paraît d'autant plus animé que le parcellaire ancien est étroit et le éléments verticaux rapprochés.

Offrir au passant le plaisir de flâner et le sentiment qu'il est le bienvenu à Graulhet

Outre la forte concurrence des grands complexes commerciaux en périphérie de la ville, la multiplication des magasins franchisés et l'uniformisation des aménagements intérieurs des commerces imposent de repenser la ville : circulation piétonne, aménagement de parkings à proximité du centre, mise en valeur des spécificités patrimoniales et historiques, préservation de l'harmonie et du rythme des façades, respect des formes et couleurs, enseignes...

La seule «carte à jouer» des commerçants du centre ancien est l'affirmation de la qualité unique de l'espace commercial qu'il représente, tant dans les ambiances du paysage urbain que dans la valorisation du patrimoine bâti. Une séance de lèche-vitrine à Graulhet, à Castres ou à Albi diffère par les ambiances des quartiers parcourus plus que par les produits proposés : invitation à la découverte, rues et ruelles piétonnes, devantures soignées et accueillantes, qualité des aménagements publics, signalétique...

A l'ère de la généralisation des grandes surfaces à l'éclairage artificiel, la reconquête et la redynamisation de la fonction économique du centre ancien passent nécessairement par la mise en valeur de ses spécificités architecturales et urbaines, et notamment du patrimoine commercial que représentent les devantures anciennes ou récentes de qualité.

